

Maintien d'une liaison ferroviaire directe entre Paris et Malesherbes dans le Loiret

14^e législature

Question orale n° 1597S de M. Jean-Pierre Sueur (Loiret - Socialiste et républicain)

publiée dans le JO Sénat du 29/12/2016 - page 5564

M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les très vives réactions et inquiétudes que suscite le projet de mettre fin à la liaison ferroviaire directe entre Paris et Malesherbes par le RER D. La commune du Malesherbois est la seule du Loiret reliée directement à Paris par le réseau express régional (RER). La ligne est fréquentée par environ 600 personnes par jour. Celles-ci doivent aujourd'hui effectuer un trajet qui est relativement long eu égard aux nombreux arrêts, et sur lequel on compte un nombre trop élevé de retards. Le projet de mettre fin à cette liaison directe et d'imposer un changement de train à Corbeil aurait inmanquablement pour effet de dégrader les conditions dans lesquelles les usagers du Malesherbois effectuent leurs déplacements, et d'en augmenter sensiblement la durée. De surcroît, il apparaît qu'environ 12 000 usagers, qui prennent leur train dans les gares situées au sud de Corbeil seraient touchés et verraient, eux aussi, leurs conditions de circulation dégradées. En outre, un tel dispositif se traduirait inmanquablement par un report des circulations du train vers la voiture, nombre d'usagers du Malesherbois choisissant alors de se rendre à Étampes pour retrouver une liaison directe avec Paris – ce qui n'irait pas dans un sens favorable au respect de l'environnement, puisque cela accroîtrait la circulation et les besoins en stationnement. Et un tel transfert serait également préjudiciable à tous ceux qui doivent se rendre, chaque jour, à Paris pour y travailler. Compte tenu du fait que ce projet préoccupe beaucoup les habitants et les élus du Malesherbois, il apparaît extrêmement souhaitable que cette liaison ferroviaire directe soit maintenue. Il lui demande quelles garanties il peut apporter à ce sujet.

En attente de réponse du Secrétariat d'État, auprès du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargé des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche

Alerte mail

L'outil de veille du Sénat : si vous voulez être informé (gratuitement) par courrier électronique quand la réponse ministérielle à cette question paraîtra, entrez votre adresse électronique :

Votre format : HTML Texte

Valider